

: *Beaucoup de nos abonnés sont aussi des congressistes fidèles qui viennent depuis des années à nos Assises. Parmi ces fidèles, Dafna Mouchenik, fondatrice de LogiVitaie, entreprise parisienne de services à domicile, a la plume facile et enlevée. Elle nous raconte comme elle a vécu ces deux jours de débats. Excellent résumé pour les absents, cette tribune libre constitue aussi un bon rappel pour ceux qui étaient présents.*



Les 6^{èmes} Assises vues par... Dafna M., abonnée au JDD

Cela fait maintenant 6 ans que je me rends assidûment aux Assises nationales de l'Aide à Domicile. Je n'en ai manqué aucune. Les premières années étaient déjà prometteuses. On mettait les pieds dans le plat, tous les sujets qui fâchent étaient évoqués : dualité autorisation/agrément, associations/entreprises, conventions collectives pour les uns/droit du travail pour les autres, la qualité de service, les normes, la tarification.... On sifflait, on huait, on applaudissait et parfois même on ovationnait. Sacrée ambiance! Pendant les pauses, on échangeait encore.

Chaque mois de septembre, nous retrouvions ces messieurs des fédérations et les représentants des départements de France. À les écouter, tout était de la faute de Borloo : sa loi imposait aux conseils généraux de vilains businessmen venus démolir un écosystème fragile. Quelques patrons étaient invités à prendre place dans les débats. Certains tentaient de montrer patte blanche (*autant dire que ce n'était pas gagné*), d'autres se montraient carrément arrogants : eux sauraient gérer et moderniser (*je caricature un peu mais on n'en était pas loin*).

Gérer et moderniser, les associations l'ont fait durant plus de 50 ans. Qui, au lendemain de la guerre, a bien voulu s'occuper des vieilles personnes à leur domicile ? Qui a accepté

d'accompagner des personnes souvent insolubles ? Qui a pointé du doigt la précarité des femmes qui composent nos équipes ? (*notre secteur est composé à 98% de femmes, ça serait bien qu'elles soient davantage présentes dans nos fédérations et lors de nos Assises.*) Qui a contribué à créer les premières formations qualifiantes ? Réfléchi aux premières conventions collectives ? Mobilisé collectivités et bénévoles pour faire au mieux avec des moyens restreints ? C'est le secteur associatif et avec lui, ses fédérations : l'UNA, l'ADMR et les autres.

Les Assises, rendez-vous incontournable du domicile

Mais alors que s'est-il passé ? Comment ceux qui ont été si créatifs, volontaires, impliqués, se sont parfois retranchés dans une posture aussi conservatrice et réfractaire au changement ?

Nos ministres n'ont pourtant eu de cesse de les rassurer. Avec le temps, le privé commercial s'occuperait des personnes aux revenus substantiels et les associations autorisées continueraient à assurer une mission d'intérêt général, en accompagnant les plus précaires. Tout rentrerait dans l'ordre... Pourtant, ce n'est pas ce qui s'est passé. Les services, tous statuts et régimes confondus, se sont occupés des mêmes personnes (*et c'est tant mieux*).

Année après année, les Assises sont devenues le rendez-vous du domicile : entreprises privées commerciales, associations agréées, établissements autorisés, service public, entreprises sociales et solidaires... Tout ce petit monde a pris l'habitude de se côtoyer. On portait toujours quelques préjugés les uns sur les autres mais nous étions à présent capables d'aller au-delà.

Rien ne se passe comme prévu

Premier jour. Sagement assise à quelques rangées de la scène, j'écoute attentivement Madame la Ministre nous annoncer que nous basculerons définitivement dans un régime unique et que tous les établissements agréés deviendront automatiquement autorisés (*je n'en reviens pas, c'était donc vrai ?*). Fini de ménager les uns, de rassurer les autres, il s'agit d'être à la hauteur de la tâche qui est la nôtre (*ce n'est pas ce qu'elle dit mais c'est ce que j'entends*). Elle argumente : « *s'occuper de vieilles personnes dépendantes, ce n'est quand même pas la même chose que d'assurer chez tout un chacun une prestation de jardinage* ». L'ensemble des acteurs assurant des missions d'aide auprès de personnes fragiles entre donc dans le champ du médico-social (*je suis aux anges*.) Finie cette dualité imbécile et chronophage. Il ne se joue pas là, le défi qui nous attend. Madame Rossignol quitte la scène. Si je pouvais, je l'embrasserais, tant je lui suis



© Patrick Dagonnot

reconnaissante de cette prise de position. Il semblerait que finalement, le changement soit bien pour maintenant.

Première table ronde : qu'en pensent les professionnels ?

Là, rien ne se passe comme on en a l'habitude. Personne ne sait plus quel rôle tenir : les fédérations associatives ne sont pas contre (*rien que ça, c'est incroyable*). Monsieur « FESP/Collectif Privé de Grandir », lui, n'est pas content. Selon lui, cette loi va mettre à genoux le secteur entrepreneurial (*ne sont-ce pas les structures autorisées qui auraient pu s'inquiéter d'une telle annonce ?*). Bon là, il a un peu du mal à nous expliquer pourquoi... Il est vrai que l'article 32 bis posait problème mais il a évolué depuis. La FESP y est certainement pour quelque chose mais le collectif est resté fâché. Pourquoi ? Mystère !

Monsieur « Synerpa » exprime posément sa satisfaction (*ah, quand-même... Je vais*

« L'accompagnement à domicile, ce n'est pas juste un truc triste et poussiéreux que nous devons assurer pour nous donner bonne conscience. »

peut-être adhérer au Synerpa domicile, moi.). Celui qui me scotche le plus c'est Monsieur « UNA » dont la seule réserve est liée au renouvellement de l'autorisation. Il souhaite un garde-fou afin d'être certain qu'aucune décision ne soit rendue de manière arbitraire par les départements (*je m'étonne, n'est-ce pas habituellement une inquiétude des entreprises ?*).

Monsieur « Journal du Domicile », animateur de la table ronde, s'ennuie devant un tel consensus. Il interpelle la salle : « *Y a-t-il encore des professionnels prêts à monter au front afin d'empêcher la loi de passer ?* ». Monsieur « Adessadomissile » fait part de ses réserves (*ce n'est pas le plus rigolo mais il maîtrise son sujet et tient bien son rôle*) : « *cette nouvelle autorisation ressemble à notre agrément actuel. C'est une autorisation sans tarification, qui n'inclut pas l'aide sociale légale* ». C'est vrai, mais c'est un premier pas. A quand une convention collective unique ?

La révolution, c'est maintenant !

L'après-midi se poursuit et la Silver révolution s'invite à nos Assises. Pour une révolution,

c'est une révolution : un martien est sur scène ! Monsieur « Sidonie » est ingénieur. Son groupe reprend une association d'aide à domicile en banqueroute il y a trois ans. Il ne connaît rien de notre secteur. Il applique des recettes issues du privé et ça marche, l'association se redresse. Il nous parle nouvelles technologies. Il emploie des gros mots, il dit « *part de marché et rentabilité* ». Ce n'est pas que je sois en phase avec tout ce qu'il évoque (*ma culture de travailleur social n'est peut-être pas encore prête pour cela*), mais je me réjouis que des gens comme lui s'intéressent à nous.

Le domicile, ce n'est pas juste un fardeau, un truc triste et poussiéreux que nous devons assurer pour nous donner bonne conscience. On peut et on doit y mettre de la vie. Les modèles que nous connaissions ne répondent plus aux problématiques actuelles. Tant mieux, soyons inventifs, curieux, créatifs ! Nos structures en crèveront si nous ne devenons pas acteurs de ce changement, et pour le coup, qui aidera ces milliers de personnes que nous accompagnons quotidiennement ?

La révolution, c'est maintenant, c'est sûr, l'intervenant suivant me le confirme. Monsieur « Lapeyre » s'intéresse lui aussi de près à notre public. Il se présente humblement mais il sait de quoi il parle. Il n'ose plus dire « client », il parle « d'usager » (*oui, un client est un consommateur averti, il a compris que les personnes qui nous sont confiées ne rentrent pas tout à fait dans cette catégorie*). Il y a de l'humanisme dans sa démarche. Non pas qu'elle ne soit pas commerciale (*vendre des meubles reste son gagne-pain*), mais il est convaincu que c'est en étant bienveillant qu'il réussira davantage. Je crois qu'il a raison.

L'après-midi se termine, je croise Monsieur « Journal du Domicile », je suis tellement



GESCLÉS gère vos clefs

Mini-coffres



Traçabilité



Gestion



Dépôt



Le seul site entièrement dédié à la protection et à la gestion des clefs.

Des économies à la clef !
www.gescles.com
 01 69 02 54 99

II Les modèles que nous connaissions ne répondent plus aux problématiques actuelles. Tant mieux, soyons inventifs, curieux, créatifs ! II



enthousiaste que pour un peu, je le serrerais dans mes bras lui aussi.

Des solutions à construire tous ensemble

La journée suivante commence : « travailler avec les autres acteurs du domicile ». Est-ce vraiment un défi ? C'est maintenant une réalité, non ? (*du moins j'espère*). Projecteur sur l'orthophoniste et l'ergothérapeute : conviction rime avec implication, il y a de belles personnes dans nos maisons.

Nouvelle table ronde, il est question de l'équité sur nos territoires. Monsieur « Adessadomicile » (*c'est un peu « l'empêcheur de rêver en rond » de ces 2 jours, finalement*) nous explique que Bercy a pris le pas sur la cohésion sociale. Le financement ne sera pas à la hauteur des ambitions de notre ministre. (*En même temps, nous traversons une crise sans précédent, qu'il nous*

faillie faire avec les moyens du bord ne me surprend pas).

Au final, la seule différence entre une structure et une autre, ce ne sont ni ses statuts, ni son régime, c'est qui et où elle aide. Ce n'est pas la même chose de se rendre au fin fond de la Creuse pour soutenir une seule personne isolée, que d'intervenir dans le 12^e arrondissement de Paris, bien desservi par les transports en commun. Ce n'est pas pareil d'aider une vieille dame à faire ses courses que d'intervenir auprès d'un monsieur « clochardisé » qui ne veut pas de notre aide.

J'espère que les CPOM vont être pensés afin d'assurer à chaque français où qu'il soit et quelle que soit sa situation, un accompagnement suffisant et digne par nos structures. Je compte sur nos fédérations pour y veiller (*là, les gars, il s'agirait d'être vigilants, il est là le véritable défi. Si on y arrive, on pourra être sacrement fiers de nous*).

Les Assises se clôturent sur la délicate problématique de l'attractivité du secteur.

Confrontées à la souffrance, à l'isolement et la précarité, les aides à domicile (*je dis « aides à domicile », je préfère*) interviennent bien souvent dans des conditions difficiles. Elles courent d'un domicile à un autre, en s'adaptant à des personnes différentes. Elles sont tributaires du trafic, des transports, des intempéries... Le maintien à domicile de plus en plus prolongé a énormément complexifié leur métier. Pour autant, celui-ci reste peu valorisé et insuffisamment rémunéré. Pas sûr que ça soit très vendeur comme réalité (*on est loin des conditions de travail d'Omar Sy dans Intouchables*). Comment le rendre attractif dans le contexte économique que nous traversons ? Je ne suis pas certaine que les pistes évoquées apporteront LA solution, mais il est certain qu'il faudra y répondre et vite !

Voilà, les Assises 2015 prennent fin... Merci à l'équipe du *Journal du Domicile* et à l'année prochaine ! ■

Dafna Mouchenik,
fondatrice de LogiVita

